

PROVINCES

Mouila : le premier président de la Cour d'appel et le procureur général en fonction

ILS ont été installés dernièrement lors d'une audience solennelle

> Félicien NDONGO Mouila/Gabon

E premier président de la Cour d'appel judiciaire de Moui-**⊿**la, Ro'ck Ndanga Mamboka, et le procureur général près ladite Cour, Simplice Joachim Moundounga Nzengui, ont pris officiellement leurs nouvelles fonctions, lors de l'audience solennelle d'installation de nouveaux magistrats promus ou mutés lors du Conseil supérieur de la magistrature du 17 juillet 2019. Ils remplacent à ces postes, respectivement, Patrice Kikson Kiki et Apollinaire Ndzengui, mutés aux juridictions de Libreville. La cérémonie solennelle, qui a eu pour cadre la salle d'apparat de ladite Cour, s'est déroulée en présence du gouverneur de province, Benjamin Banguebé Mayoubi.

Après la lecture de l'arrêté de nomination et la présentation des promus, le substitut général, Diane Mauricette Mbié, a porté la parole du ministère public à travers ses réquisitions. Ensuite, les deux magistrats ont été invités à occuper leurs sièges respectifs. De même pour tous les autres magistrats promus et affectés à ladite Cour d'appel judiciaire.

Au siège, il s'agit du président de la Chambre d'accusation, Stive El Mecamp, et de deux conseillers : Séverin Serge Ondo Oyane et Sandrine Anzue Ndong. Au Parquet général, seul un membre a été installé, le secrétaire en chef, en la personne de Me Petula



Les membres de la Cour judiciaire de Mouila posent avec le gouverneur Banguebé.

Zang Agbsam. Des conseils d'usage ont été adressés aux impétrants, eu égard à leurs charges respectives. Au terme de cette phase, le tour est revenu au nouveau président du tribunal, Isabelle Maganga, et au procureur de la République près le tribunal de première instance de Mouila, Urbain Massala, d'être présentés et installés dans leurs

fonctions.

Dans ses réquisitions, le procureur général a dit attendre d'eux tous : "abnégation au travail pour atteindre (ensemble) les objectifs fixés".

Lébamba: deux cheffes des villages installées



Le préfet Mombo posant avec les deux promues et le chef de canton.

L s'agit de nos compatriotes Simone Ivele et Francine Bandona.

> G.J.MOUBEDI BIGOGO Lebamba/Gabon

E préfet du département de la Louétsi-Wano, Euloge Parfait Mombo Moukaga, a procédé, il y a quelques jours, à l'installation officielle de deux nouvelles cheffes de villages dans le canton Louétsi-Soungou. Il s'agit de Mmes Simone Ivele (pour le regroupement des

villages Mbinambi) et Francine Bandona, pour le village Lem-

La cérémonie s'est déroulée en présence du président du Conseil départemental, Gervais Boundzanga et du chef dudit canton, Pierre Mikolo. Des responsables administratifs locaux étaient également de la partie.

Cette double installation vient combler un vide administratif

qui était observé dans ces localités depuis belle lurette, après les décès successifs du chef de regroupement Gaston Moutoundi, et du chef de village de Lembenga, Marcel Iponga. Le préfet a invité les deux nouvelles auxiliaires de commandement à faire preuve d'impartialité dans l'exercice de leurs nouvelles attributions. En se mettant au service de leurs administrés respectifs sans distinction.

"Un chef n'a pas de camp. Vous devez écouter, conseiller et juger avec impartialité", a conseillé l'administrateur louvanois.

Les deux cheffes promues ont remercié les autorités de nomination pour le choix porté en leurs personnes. "Nous ne ménagerons aucun effort pour mériter la confiance placée en nous", ont-elles déclaré.

Signalons que le même rituel d'installation va se poursuivre au village Kanda, où un autre chef attend d'être investi. C'est la première installation des auxiliaires de commandement pour le nouveau préfet, en poste seulement depuis deux mois.

Koula-Moutou : des bourses scolaires aux élèves des familles démunies



Une bénéficiaire de la bourse scolaire.

C.Médard MINKO Koula-Moutou/Gaboo

'ASSOCIATION "Renaissance sur la Lo-**⊿**lo-Bouenguidi" a manifesté un élan de solidarité envers des familles démunies de Koula-Moutou, en procédant à la remise des bourses scolaires à leurs enfants.

Sous le parrainage de Gaston Mindoungani, fils de la localité, plus de 50 jeunes ont reçu des chèques dont le montant variait en fonction du degré et du cycle scolaire : 25 mille francs pour les élèves du primaire, 30 mille et 50 mille, respectivement pour ceux du

premier et du second cycles du secondaire. Cette action participe de la volonté de l'association et de son parrain de soutenir la jeunesse kouloise. Tout en aidant les parents à s'ac-

nage de Gaston Mindoungani, fils de la localité, plus de 50 jeunes ont reçu des chèques.

Sous le parrai-

quitter, un tant soit peu, en cette période de crise, des charges relatives à l'achat des fournitures scolaires et aux frais d'écolage.

Certes, l'Etat a revu à la baisse les frais d'écolage dans les établissements primaires et secondaires publics. Mais, l'équation reste entière pour de nombreuses familles économiquement faibles. C'est pourquoi, les parents des bénéficiaires desdites bourses scolaires ont unanimement salué cet élan du cœur d'un fils du terroir.